Le Soussigné chargé d'affaires et Consul général de S. M. T. Chrétienne au Brésil a l'honneur de remettre sous ce pli à Son Excellence Monsieur le Vicomte d'Inhambupe, Ministre des affaires Etrangères, deux notes qu'il a bien voulu lui adresser dernièrement, présumant qu'il y a eu erreur dans leur énoncé, de la part des bureaux de Son Excellence.

S. M. T. Chrétienne n'ayant point de chargé d'affaires par intérim, près S. M. l'Empereur du Brésil, le Soussigné prie Son Excellence que les notes qui lui seront dirijées, portent la même qualification qu'elles ont eues jusqu'à present, et qui se trouve même énoncé dans le traité de commerce dernièrement conclu entre les deux pays.

Le Soussigné renouvelle à Son Excellence l'assurance de sa considération la plus distinguée

Rio de Janeiro ce 17 juin 1826

Le Comte de Gestas